



Assistante sociale

Service social hospitalier Centre Hospitalier Robert Ballanger

Situé en Seine-Saint-Denis, sur les communes d'Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Tremblay-en-France, Sevrans et Villepinte, le centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger couvre un bassin de population de 450 000 habitants.

Établissement public de proximité à vocation généraliste, le CHIRB regroupe sur un parc arboré de 40 hectares des activités de médecine, de chirurgie et chirurgie ambulatoire, d'obstétrique, de rééducation et de psychiatrie et de pédopsychiatrie. Il dispose également d'un plateau technique performant et d'un service d'urgences dynamique, qui accueille près de 65 000 patients chaque année.

L'établissement est situé sur un bassin d'emploi important, à proximité de l'aéroport. L'accès à celui-ci est facilité par un vaste réseau routier et autoroutier, ainsi que divers modes de transports en commun (station Sevrans-beaudotte RER B).

1. DESCRIPTION DU POSTE

« Les assistants de service social ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles, de les aider dans les démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale.

Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir des difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier.

Ils assurent dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux» (Décret N° 93.652 du 26 mars 1993 régissant d'une part le statut et d'autre part les missions générales des assistants de service social de la Fonction Publique Hospitalière).

Ces activités sont menées dans le cadre du respect du secret professionnel et en référence à un code de déontologie.

Liaisons hiérarchiques :

Le service social de l'Établissement est sous la responsabilité du Cadre Socio-Educatif, lequel relève de la direction des affaires financières et du parcours patient



Centre Hospitalier Intercommunal

Robert Ballanger

- **Liaisons fonctionnelles :**

L'assistant social exerce ses fonctions en liaison étroite avec les médecins, les cadres de santé des unités d'hospitalisation et l'ensemble des équipes qui les composent.

Il est également amené à collaborer avec les praticiens et cadres des admissions et des consultations externes,

Il est intégré dans une équipe de 14 Assistantes sociales couvrant l'intégralité des services de l'établissement.

2. MISSIONS :

L'éthique professionnelle impose à l'assistant social d'agir avec l'adhésion du patient (si réalisable) restriction faite de tout ce qui relève de la protection des personnes.

Il assure une mission d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information et d'orientation du patient

• **Accès aux soins :**

- faciliter l'accès et la continuité des soins pour tous, patients hospitalisés ou suivis en consultations (par le biais de la PASS).

• **Accès aux droits :**

- informer le patient de ses droits potentiels au sens large et l'aider à les faire valoir : prestations familiales, couverture sociales, indemnités journalières RSA, AAH ...

• **Préparation de la sortie du patient :**

- en structure : SSR, maison de retraite, ACT...,

- à domicile : mise en place des aides avec ou sans les familles (APA, dossier aide sociale, associations d'auxiliaires de vie, infirmières, PMI...).

• **Prévention et protection de l'enfance :**

- évaluation et analyse de la situation médico-psycho-sociale,

- partenariat avec les institutions (PMI, secteur, ASE...)

- signalement,

- accompagnement PMI, accouchement sous le secret.

• **Protection des personnes vulnérables :**

- demande de protection juridique par le service social pour les patients isolés,



Tout le courrier administratif doit être adressé impersonnellement à Monsieur le Directeur.

- aide et conseils auprès des familles dans leur démarches de mise sous protection auprès des Tribunaux.

• **Aides financières :**

- demandes ponctuelles auprès de divers organismes (sécurité sociale, ASE, associations...) en fonction de la précarité de la situation et de la pathologie du patient.

3. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- savoir synthétiser et analyser les situations sociales,
- savoir rendre le patient, son entourage autonomes et acteurs de leur propre changement en tenant compte de leurs potentialités,
- savoir adapter les missions du Service Social aux missions institutionnelles,
- savoir travailler en équipe pluriprofessionnelle,
- savoir travailler en réseau et en partenariat,
- savoir produire un rapport d'activité,
- avoir l'esprit d'équipe et le sens de l'implication professionnelle.

Le poste est ouvert au sein du pôle médecine de l'établissement.

IL est ouvert aux titulaires et aux contractuels

Il est à pourvoir immédiatement.

Une expérience du travail en établissements de santé serait appréciée.

Contacts :

Direction des ressources humaines : Tél : 01 49 36 74 54 Secret.drh@ch-aulnay.fr